

MAIRIE
De
ROSNAY

36300

 02.54.37.80.17
rosnay-mairie@wanadoo.fr

Dans sa séance du 23/02/2024, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

1 / AVENANT N° 1 LOT 5 - PLAQUISTERIE FAUX-PLAFONDS.

Le marché a fait l'objet de travaux supplémentaires pour un montant de 2 200,00 € HT, à l'unanimité le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant, ce qui porte le marché à la somme de 43 086,00 € HT.

2/ AVENANT N° 1 LOT 8 – CARRELAGE FAIENCE.

Le marché a fait l'objet de travaux supplémentaires pour un montant de 765,00 € HT, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant, ce qui porte le marché à la somme de 10 599,65 € HT.

3/ DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PORTION DE CHEMIN RURAL A LA VALLEE.

Le Conseil Municipal à la majorité refuse la vente de cette portion de chemin rural.

4/ TRANSPORT SCOLAIRE – POSTE D'ACCOMPAGNATEUR.

A la demande de l'Association des parents d'élèves, le Conseil Municipal doit se prononcer sur la nécessité d'un accompagnateur dans le car afin d'assurer la sécurité des enfants.

Le coût pour la prise en charge de ce poste sera partagé par moitié avec la commune de Migné.

A 7 voix « Pour, 3 voix « Contre et une abstention, le Conseil décide l'emploi d'un accompagnateur.